

Mesures Sanitaires – Covid 19

Novembre 2021



- [Pass Sanitaire obligatoire](#) pour toutes les personnes âgées de plus de 12 ans et 2 mois rentrant dans le gymnase (sportifs, entraîneurs, juges et public). Un contrôle sera mis en place à l'entrée.
- Port du masque obligatoire dans toute l'enceinte du gymnase pour toutes les personnes âgées de plus de 12 ans et 2 mois. Seules les gymnastes étant sur le plateau de compétition sont autorisées à le retirer.
- Du gel hydro-alcoolique sera à disposition de tous
- Gestes barrières autant que possible.
- En cas de symptômes pouvant faire évoquer la covid merci de ne pas vous rendre au gymnase.
- En cas de question :
Référent Covid CDGF Rhône : CAZE Céline (caze.celine@gmail.com)

Merci de diffuser ces quelques règles dans vos associations. Nous comptons sur le respect de chacun pour que tous ensemble passions une agréable compétition.

La CDGF du Rhône

